**LE CHU DE LA REUNION**

**POLE SANTE PUBLIQUE**

**RECRUTE UN MEDECIN DIM TEMPS PLEIN**

**I. OBJET**

Poste à pourvoir : Praticien Hospitalier plein temps au Département d’Information Médicale du CHU de la Réunion. Disponibilité : 1er Octobre 2020.

**II. LIEU D’EXERCICE ET RATTACHEMENT**

Lieu : CHU de la Réunion

Le DIM fait partie du pôle santé publique du CHU composé également du Service de santé publique et de soutien à la recherche (CIC, USM, Registres, Toxicovigilance)

Rattachement fonctionnel : chef de pole du Pôle Santé Publique.

**III. MISSIONS DU POSTE**

**Contexte :**

Le CHU de la Réunion comporte des activités PMSI diversifiées, avec une activité MCO (1417 lits, 146 792 RSS/ an), SSR (106 lits, 2228 séjours / an) et en Psychiatrie (188 lits, 2556 séjours / an).

Le CHU est situé sur l’ile de la Réunion à 9500 km environ de la métropole au cœur de l’océan Indien (Madagascar, Ile Maurice, Mayotte, Comores, Seychelles et plus loin Australie, et Inde...) La population de l’ile avoisine les 850 000 habitants.

Sur l’ile se trouvent d’autres établissements de santé privés (5 cliniques), PSPH (un établissement SSR pédiatrique) et public (3 autres établissements dont un psychiatrique). Les activités du CHU sont réparties sur deux sites distants de 80 km, avec un site Sud lui-même multi site (St Pierre, St Joseph, St Louis, Le tampon (SSR) et Cilaos (cirque enclavé)) et le site Nord Mono site (St Denis)

L’activité MCO est polyvalente et couvre toutes les spécialités incluant la chirurgie cardiaque, la neurochirurgie, la radiothérapie, les transplantations (greffe rénale), les grands brûlés…

Ce CHU est le dernier CHU créé en France en 2012 adossé à une UFR Santé qui dispense les 3 premières années des études en médecine les étudiants poursuivant leur Cursus dans des université métropolitaines. Un internat avec subdivision Océan Indien est individualisé.

Le secteur recherche est soutenu notamment par un CIC, et une Unité de soutien Méthodologique

Le DIM du CHU est articulé autour de 7 médecins DIM (6 ETP), 3 informaticiens, 8 référents concernant le Dossier Patient Informatisé. L’équipe de TIMs comporte à ce jour 15.5 personnes. Celles-ci sont affectées en majeure partie au champ MCO avec un accent sur les hospitalisations complètes (un effectif cible serait de 20 ETP)

Le codage des actes est totalement décentralisé contrairement au codage des diagnostics réalisé par les TIMs à partir de la totalité des informations du dossier patient (informatique essentiellement).

Les services de gestion des dossiers médicaux Nord et Sud sont également sous la responsabilité du DIM

Le CHU est établissement support du GHT Océan Indien composé de 4 établissements (CHU, GHER (est), CHOR (ouest), EPSMR (Psychiatrie Ouest))

Ces établissements sont dotés de moyens propres.

L’unification logicielle est un projet majeur du GHT et donc du DIM de GHT.

Actuellement au CHU nous utilisons Crossway de Maincare et CORA pour le PMSI, Pastel pour la GAM.

**Objectifs et missions:**

**Assurer la fonction de PH au DIM du CHU avec possibilité à court ou moyen terme de chefferie de service.**

***Qualité des données PMSI***

- Former et accompagner le corps médical pour améliorer et l’efficience de la traçabilité des prises en charge (codage professionnalisé par les TIM pour les diagnostics en MCO) mais aussi **l’exhaustivité et la qualité du codage des actes**. Elaborer des procédures pour les contrôles de qualité des données PMSI, en étroite collaboration avec les autres PH du DIM et les TIM mais aussi les praticiens, les secrétariats médicaux, les cadres de santé, la pharmacie et la GAP, afin d’optimiser la juste valorisation des prises en charge en hospitalisation.

**- Evaluer et contrôler régulièrement la qualité des données PMSI qui s’inscrit aussi dans la démarche de la certification des comptes**

- Préparer les contrôles externes de l’Assurance Maladie.

***Dossier médical***

- Contribuer à la confidentialité des données du patient

**- Participer activement au projet de définition, paramétrage, formation, déploiement et accompagnement du futur Dossier patient Informatisé du GHT et donc du CHU**

**- Collaborer avec la DSI pour le développement du dossier patient informatisé,**

- Collaborer avec le service Qualité, pour participer aux actions d’amélioration et d’évaluation de la qualité (identitovigilance, certification…).

***Exploitation et suivi des informations***

- Analyse médico-économique de l’activité de l’établissement avec les pôles, la direction des finances et le contrôle de gestion. Répondre aux demandes d’analyse du directoire, de la direction, de la CME, des spécialités médicales, des praticiens

- Veille règlementaire

***Gestion des Dossiers médicaux(Archives)***

Participation à la gestion des archives centralisées

Conseil sur les accès aux dossiers par les patients ou les ayants droits

***Relations avec les instances***

- Directoire, CME, réunion des chefs de pôles, bureau de pôle,

**DIM de GHT**

Les missions sont celles définies par l’annexe à la convention constitutive du GHT Réunion :

 1° de procéder à l’analyse de l’activité de tous les établissements parties au groupement hospitalier de territoire et également des filières de soins au sein du groupement en collaboration avec les médecins des départements d’information médicale des établissements. Cette analyse doit pouvoir être utilisée dans le cadre de l’élaboration et de la mise en œuvre du projet d’établissement des établissements parties et du projet médical partagé.

 *La constitution d’une base commune des données PMSI sera la première action du département d’information médicale de territoire*

2° d’assurer l’exhaustivité et la qualité des données transmises, au travers d’un plan d’action présenté devant le comité stratégique du groupement hospitalier de territoire ;

  3° de participer à l’analyse médico-économique de ces données,

4° de contribuer à la mise en œuvre des dispositions relatives à la protection des données médicales nominatives des patients et à l’identitovigilance ;

5° de participer à la gestion ou de gérer les dossiers médicaux et leur archivage

6° de contribuer aux travaux de recherche clinique, épidémiologique, informatique de santé et médico-économique des établissements parties au groupement hospitalier de territoire.

7° de participer à la définition et à la mise en œuvre du schéma directeur informatique du groupement visant à la convergence des systèmes d’information et à l’utilisation d’un identifiant unique du patient.

**VI. QUALITES, COMPETENCES SPECIFIQUES**

**Expérience et compétences requises :**

Être docteur en médecine,

Maitrise du PMSI (MCO et SSR et PSY)

Une solide expérience en information médicale (5 à 10 années) ainsi qu’en gestion de projet.

Appétence pour le déploiement et le suivi du Dossier patient informatisé avec expérience recherchée également (5 à 10 années)

Les qualités de gestion d’une équipe ainsi que les qualités d’organisation et de communication nécessaires au fonctionnement d’un service transversal sont indispensables.

**Qualités requises**

Docteur en médecine inscrit au Conseil National de l'Ordre des médecins

Avoir la capacité d’appréhender un environnement complexe et mouvant, les qualités relationnelles pour le travail en équipe.

Avoir l’habitude de relever des défis, savoir motiver et fédérer autour de projets.

**Formation requise**

Le DES de Santé Publique ou un Master 2 en santé Publique sont vivement souhaités. Le poste requiert une bonne compétence en traitement de l’information médicale et hospitalière ainsi qu’en statistiques biomédicales et informatique médicale.

Une expérience dans un poste équivalent dans un autre CH ou CHU.

**Localisation :**

Travail sur les deux sites avec souhait d’une présence préférentielle sur le Site Sud du CHU

**VII. CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE POSTE**

Poste : Praticien Hospitalier temps plein 100 % Statut des praticiens hospitaliers Sur-Rémunération des PH de + 40 % à la Réunion.

**Contacts :**

Pour les informations fonctionnelles

Dr Michel Bohrer Chef de pole et de service : michel.bohrer@chu-reunion.fr

Pour les informations statutaires et de recrutement

Service des affaires médicales :